



Genève, le 19 mai 2019  
Aux représentant-e-s des médias

### **Communiqué de presse du Conseil d'Etat**

## **Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève: une solution à court terme**

**Le Conseil d'Etat salue la décision du corps électoral d'assurer une recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG), mais regrette que ce soit par le biais d'une loi dépourvue de toute réforme structurelle de la caisse.**

Aux yeux du Conseil d'Etat, c'est une solution à court terme qui a été privilégiée dimanche par l'électorat genevois. Grâce à une recapitalisation estimée à 4,4 milliards de francs, la CPEG atteint certes un taux de couverture de 75% dans l'immédiat, ce qui la rapproche de l'objectif imposé par la loi fédérale de 80% pour 2052. Mais aucun effort n'est demandé aux assurés et la caisse continuera de fonctionner avec le système de la primauté des prestations. Le passage à la primauté des cotisations préconisé par l'autre projet de loi soumis au peuple aurait favorisé une meilleure réactivité de la caisse à l'évolution de l'environnement économique.

Une recapitalisation de la CPEG était essentielle pour sa pérennité. L'absence de toute loi aurait été la solution la plus coûteuse, à terme, pour l'Etat.

Dans l'immédiat, le coût pour l'Etat de la loi votée sera plus élevé que pour le projet défendu par le Conseil d'Etat.

Pour ce qui est de la construction de logements dans le secteur de La Praille-Acacias-Vernets mise en avant par les partisans de la loi adoptée, le Conseil d'Etat relève que le texte adopté ne permettra aucune construction supplémentaire par rapport à ce qui était déjà prévu.

En l'absence de réforme structurelle, le Conseil d'Etat espère que de nouvelles mesures de recapitalisation ou de baisses des prestations ne seront pas nécessaires ces prochaines années. Il sera attentif à l'évolution de la situation et veillera à éviter tout risque financier pour l'Etat de Genève.

*Pour toute information complémentaire : Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat, par l'intermédiaire de M. Henri Roth, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 076 616 70 77.*